



ET VOUS ?



Venez à nos rencontres de l'hébergement solidaire, une fois/trimestre

Pour toute question et information

 contactereseauhospitalite.org

 www.reseauhospitalite.org

 <https://www.facebook.com/JPCsolidaire>

 **Accueillir**

 **Accompagner**

 **Héberger**

Une personne exilée dans une démarche solidaire

Association « Réseau Hospitalité »

Le Réseau Hospitalité est une association dont la philosophie repose sur quatre démarches :

- 1) Poser des actes concrets de solidarité à l'égard des personnes exilées, notamment l'hébergement.
- 2) Mener des actions judiciaires lorsque les pouvoirs publics ne respectent pas la loi et les droits fondamentaux.
- 3) Travailler à faire évoluer les consciences sans lesquelles rien ne changera profondément.
- 4) Agir le plus possible en collectifs et réseaux, car seuls, nous ne pouvons pas grand chose et c'est la meilleure façon de « faire société » autrement.

« Ce qui a rendu les choses possibles, c'est qu'on a rapidement été plusieurs. ...si on se retrouve seulement à deux, pour le coup c'est un gros engagement ; alors que si on est quatre ou cinq on arrive toujours à s'organiser, et c'est ça qui fait notre force... »

ANOUK

Hébergeuse solidaire

Est-ce légal ?

Vous pouvez légalement accueillir une personne exilée, quelque soit sa situation administrative. La loi autorise toute aide humanitaire à des étrangers, à condition qu'elle soit sans contrepartie (CESEDA L.823-9)

QUE PUIS-JE PROPOSER COMME HÉBERGEMENT ?

Pensez à l'espace proposé, pendant le temps d'accueil : une chambre entière ? Une salle de bain partagée ?

JE NE PEUX SOUTENIR LA PERSONNE QUE J'HÉBERGE DANS SES DÉMARCHES. QUE FAIRE ?

Vous pouvez nous en parler et l'orienter vers les structures qui peuvent l'accompagner (la Cimade, El Mamba, RESF, Médecins du Monde...)

COMBIEN DE PERSONNES & QUI PUIS-JE RECEVOIR ?

Chacun choisit selon ses possibilités et selon ce qu'il ou elle décide.

COMBIEN DE TEMPS ?

Hébergez selon vos possibilités : une nuit, quelques-unes ou davantage. Organisez-vous avec des amis pour partager l'hébergement. Il est important de prévoir la durée avec la personne accueillie

ET SI JE PARS TRAVAILLER ?

De nombreux.ses hébergé.e.s passent leurs journées à l'extérieur. Certain.e.s hébergeur.euse.s donnent les clés de leur domicile dès qu'ils.elles se sentent en confiance. D'autres préfèrent ne pas le faire. Un repas en commun, le soir, est un moment idéal pour créer du lien.

Si vous avez la moindre question ou préoccupation, contactez-nous.